

Je demande la dépose de mon compteur

« Je demande la dépose de mon compteur »

Le couple Daugès constate des perturbations sur leurs appareils électriques. Des soucis de santé les alertent également.

Témoignage

« Il y a deux ans, quand on est venu m'installer le nouveau compteur Linky, j'avais déjà quelques réticences mais sans plus vu tout ce qu'on entendait. Je m'étais juste dit pourquoi changer s'il y a le moindre risque. À l'époque, on m'a surtout indiqué que c'était obligatoire.

Or, depuis deux ans, depuis la pose de Linky, des perturbations importantes sont apparues au niveau de la domotique, des appareils électriques, sans oublier l'apparition et l'aggravation de problèmes de santé.

Nos volets roulants sont en dysfonctionnement constant. Ils s'arrêtent à mi-niveau ou ne s'arrêtent plus. Parfois, ils ne montent plus ou ne descendent plus. Ou ce sont des pannes imprévisibles sans remise en marche possible jusqu'à la panne définitive. L'ordinateur peut s'allumer ou la porte de garage peut s'ouvrir soudainement, en pleine nuit. Les piles du bloc alarme se déchargent à une vitesse incroyable. Les ampoules électriques éclatent sans oublier le nombre d'appareils électriques qui ont subitement grillé (four, fer à repasser, grille-pain...).

Mon époux est cardiaque. Jusque-là, il avait juste un traitement médicamenteux pour réguler. Depuis deux ans, il connaît des malaises à répétition et de plus en plus rapprochés jusqu'à plusieurs par semaine. Nous sommes également tous les deux atteints de symptômes d'hyper-électrosensibilité (maux de tête, troubles du sommeil, vertiges, troubles articulaires et surtout une fatigue chronique).

Au début, j'ai pris ça pour juste quelques coïncidences. Mais, force est de constater que les choses se



Françoise Daugès montre une de ces ampoules de la salle de bain qui a éclaté.

sont répétées et accélérées. Je suis scientifique et j'ai plutôt une approche rationnelle des choses. J'aimerais juste comprendre car si ce n'est pas ça, qu'est ce que c'est ? C'est pourquoi, j'envoie, ce jour, une lettre recommandée à Enedis demandant la dépose de mon compteur. C'est avant tout par prudence par rapport à la dégradation de notre santé. S'il n'obtempère pas, je compte entamer une action en justice avec le soutien des associations de défense des consommateurs. >>

OF 10 janvier 2018

la journaliste l'a joué "témoignage" pour ne pas se faire sabrer l'article...

Curieusement, je n'ai mesuré que 4 volt/mètre sur son réseau électrique, alors que tout est en linky...

le Télégramme n'avait pas de "correspondant disponible" ?? et nous avons sollicité les assos de conso ; un mr de Que choisir était présent et

transmettra un rapport au siège.

Inviter les assos de conso "obligent" en quelque sorte les journaux à publier... bonne journée,

Danièle

j'ai adressé ma plainte pour "atteinte à la santé d'autrui" à l'ars Bretagne, au Circ que j'ai eu au tel ce matin, et au défenseur des droits lorient

Je vous mets la liste des PJ.

bonne journée,
Danièle